

rement locale. L'opposition, en s'efforçant de semer constamment le mécontentement dans une des provinces de la Confédération, en soutenant que les effets de ce tarif seraient désastreux pour elle, et cela dans le seul but de critiquer la conduite du ministre des finances, l'opposition, dis-je, a cherché à nuire au crédit et à la réputation de cette province. Alors, je crois de mon devoir, M. l'Orateur, indépendamment de toute considération locale, de donner un aperçu de l'effet de ce tarif dans la province du Nouveau-Brunswick.

Le Nouveau-Brunswick a eu son temps d'épreuves et de difficultés ; il y a à peine deux ans, la métropole de cette province avait à traverser une épreuve extrêmement rude. Les deux tiers du centre commercial de cette ville étaient détruits par un incendie. Outre les propriétés assurées, il se perdit, dans une seule nuit, \$15,000,000 environ. Ensuite, on a constaté une dépression considérable, pendant deux ou trois ans, dans le commerce du bois de cette province, et notre commerce maritime n'a pas été aussi rémunérateur que les années passées. La dépression de ces deux industries importantes, dans lesquelles un capital énorme se trouve engagé, a, outre le grand désastre que je viens de signaler, produit une crise sérieuse, beaucoup de misères, beaucoup de souffrances. On a voulu prétendre aussi que les banqueroutes survenues dans cette province ont excédé celles de toute autre province, et c'est avec surprise que j'ai constaté qu'on voulait attribuer ces banqueroutes au fonctionnement du tarif. Je dirai ici, sans crainte d'être contredit, qu'il n'y a pas plus de deux provinces, en tenant compte de la population et du chiffre d'affaires qui s'y fait, où il y a eu moins de faillites, de banqueroutes que dans la ville de Saint-Jean.

L'honorable député de Gloucester, en prévision du débat de ce soir, a dit, en parlant de la condition financière de Saint-Jean, quelque chose de parfaitement vrai, mais de nature à induire en erreur, jusqu'à un certain point, ceux qui l'écoutaient. Il a soutenu qu'en 1877, la main-d'œuvre dans la ville de Saint-Jean était plus grande qu'aujourd'hui, et que les salaires payés aux ouvriers étaient plus élevés qu'ils ne le sont maintenant. En ceci, je m'accorde avec l'honorable monsieur : mais il aurait dû ajouter que la grande conflagration de 1877, qui a détruit les deux tiers de la cité, a amené dans cette ville des milliers d'ouvriers qui venaient chercher du travail dans la reconstruc-